



Objet : Seconde rencontre du Club U2B

Organismes Participants : Voir liste des présents en PJ

Date /lieu/durée : Rencontre le 10 décembre 2013 dans les locaux de la LPO – Parc Montsouris 9h30-17h.

Destinataires : Membres du Club U2B

Tour de table des partenaires

L'ensemble des partenaires se présente.

Christophe LONGEPIERRE (SYNTHEC-Ingénierie) précise ses actualités sur le thème de la biodiversité : 7 novembre a eu lieu une rencontre Développement Durable et Ingénierie sur le thème de la Trame verte et bleue. Le Congrès des maires le 4 décembre a élu le prix « infrastructure et mobilité », qui pourrait être un moyen de valoriser les projets intégrant mobilité et biodiversité. SYNTHEC participe aussi à l'élaboration d'une charte environnement sur l'évaluation environnementale avec le CGDD – publication à venir.

Florent CHAPPEL (DHUP) rappelle la tenue de la journée « Eco-quartiers et biodiversité » le 21 novembre, dont les actes devraient être publiés début 2014. Il rappelle la publication de la nouvelle version du référentiel « Ville et villages fleuris » qui intègre mieux la biodiversité et peut être un outil intéressant

Nous ont rejoints pour cette seconde rencontre :

Yann LE BOURLIGU (Mairie de Paris), Chargé de projet à l'observatoire de la biodiversité, en charge de la médiation

Cécile LEONHART (ATOUT France)

Elodie DUPOND (VINCI Construction France) : Responsable environnement. Vinci s'efforce de préserver la biodiversité lors de la construction, et travaille au développement d'un outil de prise en compte de l'état zéro.

Présentation du projet Atout France

<http://www.atout-france.fr/>

Cécile LEONHARDT présente l'étude sur l'attractivité de la nature en ville pour les touristes, lancée en partenariat avec VALOR, et Nantes Métropole.

- Hypothèses : la nature en ville peut être un vecteur d'attractivité et un vecteur d'expérience lors des séjours.
- Méthodologie de l'étude : entretiens avec des experts, rencontres avec des professionnels du végétal et du tourisme pour des études de cas, puis focus groupe = réunion de touristes pour les écouter parler de leurs attentes et de leurs usages de la nature en ville lors de leur séjour.
- Publication de l'étude au printemps prochain.

Échanges :

- ✦ Tout ce qui relève de la végétalisation du bâti entre dans le champ d'étude donc intéressé par avoir la perception des professionnels sur la qualité de la végétalisation.



- ✦ Il existe de fort enjeux sur la végétalisation des zones à flux importants : portes de villes, gare, centre commerciaux, aéroport, qui vont donner la première image de la destination touristique.
- ✦ La première activité pratiquée par les touristes = déambulation (avant la visite de musée et de patrimoine par ex). Il n'existe cependant pas de chiffres approfondis sur la durée par exemple.
- ✦ La qualité de cette déambulation sera probablement vécue de manière plus satisfaisante s'il y a de la nature. L'approche devrait donc être étendue à l'urbanisme.
- ✦ Le club pourrait être un lieu d'interaction, les membres pourraient proposer des exemples et être une chambre d'écho pour le document une fois qu'il sera sorti.
- ✦ Serait peut-être intéressant, ensuite de présenter les résultats des focus groupes. Focus groupe on line donc les personnes interrogées sont de tout type France, GB et Allemagne, qui ont consommé une 15zaine de sites dans les 3 dernières années. Analyse des résultats par un cabinet fin janvier.
- ✦ Un des buts de l'étude est de définir comment se situe la France par rapport aux principales autres destinations, ex de la High Line de NEW Y est particulièrement attractif et intéressant. Berlin utilise beaucoup le volet espace vert dans sa communication et sa valorisation.
- ✦ Le tourisme n'est pas un axe très valorisé dans les démarches Eco-Quartier et Eco-cité. Quid du Label VIVAPOLIS ? (Ministère du commerce extérieur = lien entre dd et économie, capacité de projection à l'export de l'excellence française sur la ville...15zaine de structure, (Nantes, ADEME...) plateforme internet qui permet de mettre en avant un certain nombre de structure pour motrices – lancé à ECOCITY à Nantes et Pollutec.
<http://business.ubifrance.com/vivapolis-fr>
- ✦ Pas de volet faune très présent pour le moment car le partenaire principal est VALOR..
- ✦ La LPO aquitaine propose des déambulations dans la ville avec présentation des espèces faunistiques présentes en lien avec l'historique des bâtiments, lancement pendant les journées du patrimoine en 2013, reconduites en 2014.
- ✦ OBS Paris : le tourisme peut faire peur pour la biodiversité, en termes de transport, d'impact du poids sur le sol etc. Cet impact est un questionnement important pour les décisions de gestion de la petite ceinture.
- ✦ L'impact du tourisme au sens large est une vraie question : impact des avions et des flux touristiques, comment faire pour qu'ils ne viennent pas dégrader la nature ?
- ✦ Question : est-ce que la notion même de nature en ville est abordée ? qu'est-ce que la nature etc...Aujourd'hui, sont intégrés les enjeux de production agricole par exemple.

Présentation du Guide : « Prendre en compte la biodiversité dans les programmes de logements sociaux : la nature facteur du mieux vivre » (LPO)

Ce guide est réalisé dans le cadre d'une CPO entre la LPO et la DHUP. Suite à l'annonce par le METL de la construction de 150 000 logements sociaux par an, il semble important à la LPO d'accompagner la prise en compte de la biodiversité dans le déploiement de cette politique.

La question des logements sociaux nous paraît particulièrement importante. Les bienfaits de l'accès quotidien à une nature de qualité n'étant plus à prouver, il nous semble essentiel que l'accès à la nature et à des logements l'intégrant ne soit pas réservé aux classes sociales aisées qui bénéficieraient de programmes de luxe.

Le guide est à destination des services du METL, des agents des EPA et des constructeurs et bailleurs de logements sociaux.



Nous avons la volonté de ne pas réécrire ce qui existe déjà. Nous présentons une approche projet sous l'angle d'un système de management : SMBiodiversité. C'est une méthodologie qui parle aux entreprises et qui place la prise en compte d'une thématique, ici la Biodiversité, dans une dynamique d'amélioration continue...approche qui nous est chère, car elle inscrit la prise en compte de la biodiversité dans la durée. Seule garante du maintien et du rétablissement des équilibres biologiques.

- **Structuration du guide** : voir sommaire joint
- **Organisation de chaque fiche**: L'objectif de chaque fiche est de donner les clés au maître d'ouvrage pour se poser les bonnes questions, trouver l'information et s'assurer que la prise en compte de la biodiversité est une donnée d'entrée de son projet. Cela ne lui permettra sûrement pas de faire un travail expert mais de dialoguer avec eux, et de s'assurer que les points clés sont intégrés. Ainsi, à travers le déroulé de chaque fiche, le maître d'ouvrage confrontera son projet à une grille d'audit biodiversité.
- **Le Système de Management de la Biodiversité** est le pendant du système de management de la qualité ou environnement...Il est construit sur un état des lieux initial, que le guide va aider à évaluer, puis nous proposerons des recommandations (actions concrètes) qui permettront au maître d'ouvrage de dresser un plan d'actions d'amélioration. Volonté de définir des indicateurs simples qui permettront au MO d'évaluer son projet dans le temps. Nous inviterons là les maîtres d'ouvrage à rassembler l'ensemble des données constatées au fur et à mesure de la démarche, les éléments de choix opérés. Le manuel biodiversité permettra de garder une trace de la démarche menée lors du projet. L'évaluation régulière des actions menées et des bénéfices de ses choix pour la biodiversité permettra au MO de tirer de ses propres retours d'expériences les actions les plus bénéfiques à réinvestir sur d'autres projets.
- **Comité de lecture** : La DHUP a rassemblé un certain nombre partenaires autour du guide afin d'organiser un comité de lecture dont : Natureparif, le CETE de Lyon (en tant que support et spécialiste de la biodiversité en particulier dans les programmes Eco-quartiers), des EPA (EPADESA, EPAMSA, d'autres viendront) et Union Habitat. Le but de ce comité de lecture est de soumettre la démarche de projet et de s'assurer que les spécificités des logements sociaux sont bien prises en compte.

Échanges :

- ✦ Le point de la protection de la biodiversité en phase chantier sera abordée mais renverra aux bonnes pratiques existantes, ce sujet étant largement traité par ailleurs.
- ✦ Il est souligné l'importance de pouvoir impliquer les architectes dans la prise en compte de la biodiversité, leur travail étant essentiel dans la définition du projet.
- ✦ Il est proposé que l'outil soit prescriptif et élargi aux opérations d'aménagement, étape essentielle pour une bonne prise en compte de la biodiversité, il faut donner des objectifs de résultats.
- ✦ Bouygues propose de proposer la participation de sa branche habitat social

Label BiodiverCity (Olivier LEMOINE – ELAN)

Voir CR réunion du 19/09/2013.

Le Label a été lancé officiellement le 4 décembre 2013.

Les prochaines étapes sont la finalisation du Conseil Scientifique, ainsi que du système d'accréditation des évaluateurs.



Présentation Plateforme Web (LPO)

<http://urbanisme-bati-biodiversite.fr>

La partie membre contiendra les compte-rendu des réunions, des échanges de documents. La Newsletter sera un vecteur de communication plus large

- ✦ Les partenaires sont intéressés par avoir des informations techniques.
- ✦ Un lieu de mises en ligne d'actions portées au débat et ouvert aux commentaires entre partenaires du Club.

Présentation Projet en Aquitaine (LPO)

ATELIER

Végétalisation du bâtiment : quelle efficacité pour la Biodiversité ?

Présentation (Marc BARRA – NatureParif)

Voir présentation jointe

Les toitures végétalisées avec uniquement du sédum apportent peu en terme de biodiversité. En revanche, il est possible de les améliorer en installant une stratification végétale, qui permet rapidement d'augmenter le nombre de pollinisateur fréquentant la toiture.

Les murs végétalisés ont une assez faible efficacité en termes de biodiversité et servent essentiellement le geste architectural. Un mur végétalisé favorable à la biodiversité est plutôt fait de plantes grimpantes, ce qui implique une ouverture au niveau du sol, et l'acceptation que le mur va mettre un certain temps à s'installer (temps de pousse).

Exemple d'une toiture végétalisée à Thoiry où le sol de prairie à côté du bâtiment a été décapé et posé sur le toit, cette « greffe » a ensuite essaimé que le reste du toit.

Il faut se poser la question des espèces plantées mais aussi la question du sol, car a des épaisseurs trop faibles, la vie ne se développe pas dans le sol, la rétention d'eau est faible ainsi que l'isolation thermique (qui nécessite une hauteur supérieure à 20 cm pour être efficace).

En Conclusion : La végétalisation des bâtiments peut prendre toutes les formes possibles, mais est-il nécessaire de tout végétaliser ? Plutôt penser en multifonctionnalité des espaces de toitures par exemple. De nombreuses recherches sont en cours, une thèse de l'école d'agro par exemple qui fait des tests de culture agricole sur les toits, avec des cultures en lasagne ; et dont les résultats semblent prouver que les métaux lourds ne montent pas aussi haut que les toitures, donc les végétaux ne sont pas pollués.

Présentation : Suivi écologique, économique et social de la végétalisation du patrimoine, dans le cadre APP Végétalisation Innovante (Joanna REBELLO - GECINA)

Voir présentation jointe

GECINA a répondu l'appel à projet de la Mairie de Paris « végétalisation innovante » en proposant un suivi de la végétalisation de son patrimoine sur les aspects écologiques, économiques et sociaux, pendant 3 ans. Le but de ce projet est d'apporter des réponses sur l'efficacité des surfaces végétalisées afin de pouvoir entraîner d'autres maîtres d'ouvrages.



Les participants à ce suivi sont : Gondwana, Noé, Goodwill Management, Les jardins de Gally et la LPO.

Ce projet se divise en 3 phases :

- Définition du protocole de suivi
- Mise en œuvre du protocole (sur le patrimoine de GECINA, mais aussi sur d'autres bâtiments de la mairie de Paris, et de structures souhaitant participer à ce suivi)
- Publication des résultats, via le club entre autre.

Choix du patrimoine suivi : voir présentation.

Le coût des suivis reste à affiner. Il sera à la charge de la structure souhaitant suivre son patrimoine.

Des premières données d'évaluation du bénéfice immatériel dans un immeuble où les gens se sentent bien est équivalent à 2% de productivité, soit 1 an de loyer environ.

Présentation (Pierre DARMET - Les Jardins de Gally)

Voir présentation jointe

Les jardins de Gally participent au label Biodiversitycity.

Les Jardins de Gally mènent depuis 2008-2008 une expérience avec l'observatoire de la biodiversité urbaine de Seine-St Denis sur la végétalisation vertical dans le parc de Bagnolet. Il apparaît un problème de gestion/sensibilisation puisque le jardinier a coupé toutes les plantes (cela est arrivé plusieurs fois).

Il est important de développer les usages, le lien avec le vivant. Expérience des jardiniers des toits sur la cité de l'architecture à Paris <http://jardiniersdestoits.tumblr.com/>

Espace Chaillot : 7000 m² avec une portance très faible donc du sable avec dalles. La végétation se développe entre les dalles car plus d'utilisation de pesticides depuis 2010. Suivi de la flore spontanée et adaptation des techniques de gestion.

Développer le côté design : voir les travaux de Luc SCHUITTEN.

Exemples :

- Nantes, un lierre qui tombait est mort et a été remplacé par un hôtel à insectes
- Arbre aux hérons avec des plantes chasmophytes* (*plantes vivant dans les fissures de murs ou de rochers*)
- Vicat : mur poreux en céramique
- Xtu architecte : réflexion autour du béton vivant
- Proposition d'hôtel à insecte 4 faces, objet de design et de pédagogie
- Installation de conditions favorables variées : substrat organique, minérale, bois morts etc.

Dans un projet de végétalisation, les différentes étapes importantes qu'il faut aborder sont :

- Conception : choix d'un espace en faveur de la biodiversité ou d'un espace de design qui demandera beaucoup d'entretien
- Réalisation : un mur végétalisé intérieur peut demander de 6 à 26 équipements, structures différentes
- Entretien : une surveillance mensuelle : intervention faible et peu coûteuse, mais fréquente.

Présentation thèse « Toitures écosystémisées » (Vincent HULIN - CDC Biodiversité-Bioemco)

Voir présentation jointe

Le premier travail de la thèse a été d'analyser les publications sur le sujet des services écosystémiques rendus par une toiture végétalisée. De manière intuitive, on imagine plusieurs services : l'entretien durable des bâtiments, des avantages environnementaux etc. mais est-ce que cela existe vraiment ?

Il existe en réalité peu d'études : 308 articles ont été analysés :

- Il existe peu de chiffre dans ces articles pour quantifier les services écosystémiques.
- L'accent est mis sur la fonctionnalité nécessaire des écosystèmes.
- Si elles sont mal construites, les toitures peuvent avoir un effet négatif
- Les toitures ne sont pas considérées comme un écosystème.

L'expérimentation consiste à tester : 20 espèces végétales adaptées aux « toits verts », sur 2 substrats différents (naturel terre-compost et pouzzolane), avec 2 profondeurs différentes et d'en faire 5 réplicats => 400 pots testés pour identifier les associations à tester sur des terrasses réelles : implantation et suivi pendant 3 ans.

Les espèces toits verts ont été sélectionnées avec des paysagistes, donc il n'y a pas que des espèces indigènes. Différents sites ont été pressentis pour les toitures réelles mais il existe des problèmes de portance.

Conclusion par Steve LE BRIQUIR - LPO Isère

Les surfaces végétalisées peuvent servir des intérêts différents. D'un point de vue naturaliste :

- cela revient à créer des écosystèmes dans des milieux contraints.
- La végétation est plus ou moins diversifiée, on compte une centaine d'espèces mises en œuvre contre 6000 espèces sauvages en France.
- Le choix de cette diversité végétale conditionne le choix de la diversité animale : elle peut permettre aux espèces animales de se nourrir, de trouver des gîtes ou des endroits de repos

Echanges

- ✦ L'EPADESA est très demandeur sur le comment bien faire, pour aller plus loin que les pelouses de sédum, pour s'y prendre en amont.
- ✦ Lpo : Il faut prendre très en amont pour intégrer la biodiversité dès le départ et impliquer les architectes
- ✦ NatureParif : Il y a un fort besoin d'expérimentation
- ✦ Lpo : Il est nécessaire de créer petit à petit un cahier des charges, qui sera amené à évoluer en fonction des avancées.
- ✦ Les jardins de Gally : ont suivi 190 toitures avec le CG93 : 90% étaient des toitures extensives. Il semble exister une vraie différence lorsque le substrat dépasse 10 cm
- ✦ E2I souligne que les questions de seuil sont différentes lorsqu'on parle de biodiversité ou d'eaux pluviales (pour lesquelles des seuils de 15 – 18 ou 25 cm sont liés à la réglementation à Paris)
- ✦ Est-ce qu'une toiture à 30 ou 40 mètres a du sens en termes de continuités écologiques ? Peut-être pas, il est alors utile de jouer sur les usages, privilégier des potagers, par exemple, qui seront à l'abri de la pollution par métaux lourds.
- ✦ CSDF : il est important de faire une étude d'impacts, d'évaluer la biodiversité existante et le contexte local afin de pouvoir faire des recommandations et mettre en place des améliorations adaptées au contexte.



- ✦ Il faut identifier la réglementation existante et voir où on peut y insérer la prise en compte de la biodiversité.
 - ✦ ELAN : il est important de donner les clefs de lecture aux architectes, on pourrait leur transmettre un dossier biodiversité balayant le contexte, leur présentant le « Beau » du site, qui pourrait les inspirer pour leur projet.
 - ✦ CSDF : il faut réussir à pénétrer les écoles d'architectes
 - ✦ Trouver le juste niveau entre portance des toitures (impact énergie grise) et utilité biodiversité
 - ✦ Importance d'introduire un volet biodiversité dans le permis de construire
 - ✦ Quelle est la place du jardin ? en tant qu'espaces et en tant que pratiques culturelles ?
 - ✦ Quelle est la place de l'esthétisme, du design ?
 - ✦ Voir projet JASSUR
 - ✦ Prendre garde à bien impliquer les professions des Espaces verts (nouvelles pratiques)
-

SUITES :

- Mise en ligne plateforme U2B
- Finalisation et envoi newsletter
- Rédaction fiche « surfaces végétalisées »
- Mise en place des modalités d'échanges pour travailler sur le guide Intégration de la biodiversité dans les programmes de logements sociaux

Prochaines réunions :

25 mars 2014

17 juin 2014